



LE DÉMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
Fraternelle des Démineurs de Belgique



REDACTION

PIEREUSE

Chaussée de Forest, 284

1060 BRUXELLES

Téléphone : (02) 537.29.21

Trente cinquième année — N° 1

MARS 1981

RESTONS BELGES

Ce n'est certes pas faire affront aux lecteurs de ce bulletin que de leur rappeler qu'il y a un siècle et demi nos pères s'étaient unis pour créer une patrie dont le nom de BELGIQUE devint célèbre.

Dans un même élan d'amour du pays, de la volonté de se dévouer, de se sacrifier pour sa défense, qu'ils soient habitants du Nord ou du Sud, ils se levèrent pour se libérer du joug étranger et dans la suite faire face aux attaques armées venant de l'extérieur.

Cet exemple, vous Citoyens de la Belgique du Vingtième siècle, vous l'avez suivi uniformément, de la même façon dans toute son étendue, d'un même coeur et sans protestation, faisant ainsi preuve de vos bons sentiments, de votre bonne volonté et d'une entente idéale face aux dangers communs. A cet égard faut-il vous rappeler les douloureux événements des deux guerres mondiales de 1914-1918 et de 1940-1945. En ces pénibles et cruelles circonstances vous avez fait preuve d'une fraternité totale ne laissant percer aucun antagonisme d'appartenance à l'une ou l'autre collectivité de langue, de classe ou de parti soit politiquement, socialement et économiquement. Au bord des eaux de l'Yser et de celles de la Lys, main dans la main, au cours de combats héroïques vous avez attesté la même ardeur, confirmé le même désir de préserver l'UNITE de la patrie et la rendre, à nouveau indivisible.

Pendant de nombreuses années après ces deux terribles conflits, voire aujourd'hui encore, vous DÉMINEURS, pour délivrer le sol du pays, soit en Flandre, soit en Wallonie, des séquelles de guerre vous avez témoigné de la même fraternité, de l'unique volonté d'union en vous exposant, mêlés les uns aux autres, aux multiples dangers sournois qu'étaient les champs de mines, les pièges et tous les engins explosifs non éclatés.

Maintenant qu'entre autres périls, celui de la situation internationale se présente (utopie de quelques illuminés qui darde ses épines d'hostilité entre les hommes), vous camarades démineurs, flamands, Wallons et Bruxellois réunis dans une même et unique Fraternelle qui brille par une entente absolue dans toutes ses manifestations, n'allez-vous pas élever la voix contre cette tendance au défaitisme laquelle, ne peut être profitable qu'à quelques insensés peu soucieux de l'avenir du pays entier. Criez bien haut, avec tous les anciens combattants unis par les souvenirs, votre volonté du maintien d'une seule Belgique et proclamez, comme d'autres l'ont déjà fait, que Wallon et Flamand ne sont que des prénoms mais que Belge est avant tout leur nom de FAMILLE.

Puissent tous les citoyens de ce pays, prendre exemple sur l'U.F.A.C. qui ne connait que des BELGES sans distinction de langue, de parti ou d'opinion.

J. VAN DE RYDT
Président d'honneur de la
Fraternelle des Démineurs

Notre Assemblée Générale le dimanche 24 mai 1981 à HEVERLEE

QUARTIER Cdt de HEMPTINNE

Le programme de ce jour est composé comme suit :

- 10.30 H — ASSEMBLEE GENERALE
- 12.00 H — Apéritif — 13.00 H Buffet froid (300 frs tout compris)
- 14.00 H — Visite au SEDEE.
 - a) Film sur le SEDEE
 - b) Visites — classes, Musée, terrain de reconnaissance.
- 17.00 H — fin de visite

Le bar SEDEE restera à la disposition des assoiffés.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

Elle ne comportera qu'une séance académique présidée par M. GEORGE, Président National, entouré des membres du Conseil d'Admission.

- | | |
|----------------------------------|--|
| — Allocution du Président | — Rapport des commissaires-Vérificateurs |
| — Elections statutaires | — Approbation du budget 1980 |
| — rapport du Trésorier | — Décharge à donner aux Administrateurs |
| — Fixation de la cotisation 1982 | — Divers |

Elections statutaires

Les administrateurs, cités ci-après, sont sortants et rééligibles : Messieurs CHOUFFART, DEBRAS, GRANDFILS, HEUCHON, LINDEN, PRIGNON, RAMPENBERG.

Commissaires : Mrs GOOSSENS — VERVENNE

Mandats à conférer : un Administrateur délégué pour les Sections Oost-Vlaanderen — DAS.

Conformément à l'article 23 des statuts, les candidatures doivent être adressées au Président National, par l'intervention de la section Provinciale, un mois avant l'Assemblée Générale.

A l'issue de la séance, vers 13 H, il sera loisible aux participants de se servir, dans la salle même un repas, au prix de 300 Frs (service et boissons compris).

Ceux qui désirent profiter de cette offre, sont priés d'en aviser leur Président de section qui en communiquera le relevé, pour le 15 avril au plus tard, au trésorier.

Comme de coutume le prix du transport, par chemin de fer — ou en autocar — sera remboursé aux membres en règle de cotisation, ainsi qu'aux veuves et orphelins.

Il est à espérer que tous les démineurs auront à coeur de se retrouver à HEVERLEE aussi nombreux que les années précédentes.

TOUS PRESENTS, LE DIMANCHE 24 MAI 1981 BILAN DE L'EXERCICE 1980

	DEPENSES
RECETTES	ADMINISTRATION
INTERETS DES TITRES	IMPOTS 1.106
S.N.C.I. 30.600	DROITS DE GARDE 471
BANQUE 6.800	TELEPHONE 8.354
37.400	DIVERS PRESIDENCE 1.792
COTISATIONS 80	11.733
DAS 16.850	BULLETIN 16.657
BRABANT 4.325	UFAC
WEST VLAANDEREN 9.900	COTISATIONS 18.200
OOST VLAANDEREN 6.500	MEDAILLES UFAC 2.375
LIEGE 12.100	20.573
ANV. LIMB. 3.000	DEPLACEMENTS
HAINAUT 11.350	ASSEMBLEE GEN. 3.940
64.025	STAVELLOT 37.989
DIVERS	DIVERS CA. 4.251
DONS ANONYMES 600	46.180
DONS. Son OOSTVLAN. 5.000	DECES 8.080
5.600	DIVERS
107.025	MANIFESTATION PATRIOTIQUES 1.750
AVOIR AU 31.12.79	DISTINCTIONS HONORIFIQUES 1.130
CCP 3 39.438	2.880
BANQUE 6.966	SOLDE CREDITEUR 920
SOLDE CREDITEUR 920	(920)
47.324	AVOIR AU 31.12.80
	CCP 34.029
	BANQUE 13.295
	47.324

Trente-cinq ans après

Chers anciens : les lignes qui suivent vous sont particulièrement destinées. Elles relatent une intervention parmi d'autres, prise presque au hasard dans une « collection » qui ne cesse de croître avec le temps. Elles sont écrites afin de faire revivre en vous des souvenirs et afin que vous y trouviez la justification des efforts que vous consentez encore pour ces jeunes qui vous suivent et essaient de tenir haut vos traditions.

Un jour de semaine comme tant d'autres ! Un mardi pour être exact. Les équipes — une équipe de destruction; deux équipes d'enlèvement — sont parties depuis quelques heures déjà; il est 14.30 Hr. Un coup de fil allarmé de la gendarmerie de BERINGEN. Une BOMBE ! et dans les installations de la mine de et à BERINGEN. Le personnel travaillant aux abords a déjà été évacué par le directeur du département surface, mais ... toute cette partie des installations, stockages des bois, est immobilisée. De toute façon il y a urgence puisque présomption de bombe — je ne vous rappelle rien.

Appel à la permanence : à 14.40 Hr la jeep de service feu bleu clignotant et sirène hurlante passe le Corps de Garde. Cette sirène est fantastique, elle nous permet d'éviter l'écueil des encombrements (de certains) mais sur la route ... elle hurle plus vite que ne tourne le moteur et lassés de voir les sourires goguenards des conducteurs qui nous dépassent nous arrêtons son hurlement !

15.35 Hr : nous sommes arrivés. La gendarmerie nous attend et le directeur du département surface ne revient pas de sa surprise : ils sont déjà là ! Rapide reconnaissance sur place : il s'agit bien d'une bombe : une anglaise, une GP de 250 lbs, une explosive donc. Tout le personnel non utile est tenu à distance ! Nous restons seuls pour nettoyer le pistol et l'identifier — il n'y en a qu'un : chance ! Le nez est obturé par un bouchon tactique et nous n'aurons qu'à nous préoccuper d'un pistol de queue. Après mains coups de brosse prudents enfin le pistol se laisse reconnaître : N° 30.

Ce pistol dont le danger particulier réside dans son percuteur très effilé et l'amorce très sensible est en général pourtant facile à enlever. Malheureusement si nous pouvons cette fois encore constater la qualité des matériaux employés par les anglais — aussi bien l'alliage de cuivre que la couleur (gorge verte) nous devons faire une triste constatation : le corps du pistol est fendu, par le choc certainement,

et nous aurons des difficultés à placer notre outillage. Et effectivement... après deux essais infructueux de dévissage à distance qui n'ont eu pour résultat que d'ouvrir plus encore le corps du pistol, il faut nous rendre à l'évidence ! Nous ne parviendrons pas à désamorcer avec des moyens sûrs et le transport consitue un risque inutile. Détruire sur place !

Le directeur du département surface est heureusement très coopératif de même que le service de gendarmerie qui est resté à notre disposition. Nous pouvons détruire sur un terril. Nouvelle reconnaissance dans ces installations qui font ... quelques centaines d'hectares. Le terril s'avère idéal; il protège l'ensemble des installations de la mine et de l'autre côté, la plus proche maison est à 800 m. Pendant que nous transportons notre « bébé » les gendarmes s'assurent que les abords sont entièrement libre de visiteurs intempêtes.

La bombe est placée au pied du terril, sous une armature de béton de 2 tonnes, qui s'y trouve providentiellement — creuser est impossible dans ce schiste — et la ligne de mise à feu est tirée. Le directeur — qui nous accompagne toujours — les gendarmes et nous, à 250 m, derrière la protection imposante du terril; tout le monde est prêt, pour l'instant toujours un peu angoissant de la mise à feu.

Feu ! Un fracas familier, qui déchire l'air, un instant de silence ou tout semble suspendu et... une pluie de poussière qui commence à s'abattre sur nous. Petites pierres et plus grosses, nous sommes assaillis par une trombe de « grêle ». Un bruit de vitre... et le calme. Nous sortons tous de dessous les véhicules où sans nous concerter et avec une agilité, insoupçonnée de nous-mêmes, nous avons trouvé refuge.

Le spectacle valait la peine : gendarmes et directeur, tous habillés de bleu et sortant de dessous les véhicules...

Nous avons oublié que l'après-midi même un déversement avait eu lieu sur le terril et le souffle, dirigé, forcément le long de la paroi, nous a réservé cette surprise. Il nous faut quand même constater sur place si la destruction a été complète. L'odeur caractéristique qui nous parvient lorsque nous approchons nous renseigne déjà... mission accomplie.

Sauf quelques dégâts au véhicule — des gendarmes — il n'y a pas de mal. Le directeur du département surface ne s'inquiète pas de son beau costume souillé et nous fait les honneurs de son frigo.

A votre santé !

Comdt. VAN WOLPUT

LA VIE DE LA FRATERNELLE ET DE SES SECTIONS

LA FRATERNELLE DES DEMINEURS VIT TOUJOURS !

Si ce titre peut sembler être une affirmation généreusement optimiste, cela ne sera cependant qu'aux yeux des éternels pessimistes et grincheux de surcroît.

Nous savons en effet que dans toutes les associations humaines il existe des «ENTREPRENEURS DE DEMOLITION» et comme le dirait Jacques BREL «Pour ces gens-là, Monsieur, il faut toujours des preuves.»

Pour administrer cette preuve il suffira de dire que le nombre de nos membres reste constant malgré les départs — entendons par là ceux qui s'en sont allés pour toujours. Si cela revient à dire qu'il y a encore et toujours de nouveaux membres, c'est vrai et nous en sommes pas peu fiers. Cela veut dire aussi que ces nouveaux membres sont en majeure partie de « Jeunes démineurs » qui se chargeront un jour d'assurer la relève et assurer ainsi la pérennité de notre Fraternelle.

Certains se sont demandé s'il ne fallait pas tirer le rideau derrière nous, ils ne se sont cependant pas posé la question : quand, comment et pourquoi.

Nous pourrions simplement répondre : ce serait enterrer nos morts une deuxième fois ! Pourquoi avoir élevé un monument à leur mémoire si ce n'est pour qu'il reste attester leur sacrifice.

Pourquoi se rendre encore chaque année à STAVELOT pour leur rendre le pieux hommage que tout le Pays leur doit. Pourquoi avoir, encore en 1980, ajouté 11 noms à la centaine qui s'y trouvait déjà ? Parce que le monument de STAVELOT est plus qu'une liste de noms gravés dans la pierre. S'il est un symbole comme le sont les monuments élevés en Belgique à la gloire des Armes telles que : l'Infanterie, le Génie, l'Artillerie, la Cavalerie et l'Aviation, il ne

leur est cependant, et pour bien des raisons, en rien comparable. Notre but n'étant pas ici d'en discuter aujourd'hui, nous dirons simplement qu'il faut que ce monument demeure et pour qu'il demeure il faut que notre Fraternelle vive.

Nous croyons aussi que beaucoup d'entre nous l'ont compris et c'est pourquoi ils étaient fort nombreux à notre pèlerinage de septembre 1980. Nous y avons rencontré aussi beaucoup de « Jeunes démineurs » ainsi que leur famille. Nous y avons aussi rencontré des veuves et des orphelins. Nous formions là-bas une belle et grande famille et une famille cela ne s'éteint pas.

Cette année 1981 nous offre une occasion supplémentaire de nous retrouver tous ensemble puisque notre Assemblée Générale se tiendra exceptionnellement à HEVERLEE à la Caserne de HEMPTINNE. Ce sera une journée « Déminage » puisque après l'Assemblée académique nous pourrions voir le nouveau matériel et assister à des projections lumineuses et revivre ainsi notre passé de plusieurs manières.

Cette occasion nous est offerte par le nouveau chef du S.E.D.E.E., le Colonel DUMONT qui a bien voulu donner corps à l'initiative qu'avait prise le Colonel VAN THORENBURGH avant son départ. Depuis quelques années déjà nous avons noué de fructueux contacts avec les Chefs de Corps qui se sont succédés au S.E.D.E.E. depuis le Colonel BERTIN et le Major De Ganck et leurs successeurs déjà cités.

Si le nom de « Démineur » tel que l'a défini le Général SEVRIN, garde tout son éclat c'est en grande partie à eux que nous le devons. N'oublions pas que les anciennes Sections provinciales du S.E.D.E.E.O ainsi que les Bataillons de Déminage constituent l'UNITE DE TRADITION de l'actuel S.E.D.E.E. et seule la Fraternelle des Démineurs de Belgique est et restera le lien entre le passé et l'avenir.

R.P.

SECTION DE LIEGE

Réunion amicale du 7 juin 1980

Pour la 3ème année consécutive, la Section de Liège a organisé le samedi 7 juin 1980 une réunion amicale à la buvette de Tilleur F.C. à Sclessin, à laquelle participèrent une quarantaine de membres et sympathisants.

Dès 12 H.30, le Président de la Section, le Docteur Prignon accueillit les participants. Au fur et à mesure de l'arrivée de ceux-ci, heureux de se retrouver, l'ambiance ne fit que croître jusqu'au moment où la cloche tinta signifiant qu'il était l'heure de se mettre à table.

Il fallut cependant encore patienter avant de se régaler, le Docteur Prignon prenant la parole (il faut bien qu'en ce genre de circonstance quelqu'un le fasse, dit-il) d'abord pour excuser l'absence des camarades Marcel Lallemand, Hubert Loncelle et Lambert Méan qui avaient néanmoins tenu à faire remettre leur bonjour aux copains et ensuite pour remercier les démineurs et les accompagnants de leur présence à la petite fête en insistant sur la première apparition combien sympathique de deux démineurs, les camarades José Govaerts et Marcel Riga. Il tint aussi à remercier tout particulièrement les organisateurs des agapes ainsi que les dames de la cuisine pour le travail inlassable qu'elles doivent fournir pendant et après le repas.

Il faut, poursuivit le Docteur Prignon, que la Section continue dans la voie qu'elle s'est tracée d'organiser une rencontre annuelle, mais il faut bien reconnaître, fit-il remarquer, que le menu présenté à chacune des occasions manque quelque peu d'originalité puisqu'il s'est limité jusqu'à présent à du Spaghetti Bolognaise accompagné du vin rouge traditionnel. D'un échange de vues qui se déroula parfois dans le brouhaha dû à un échauffement consécutif aux boissons déjà ingurgitées, il ressortit finalement qu'un buffet froid serait plus apprécié pour la rencontre de l'année prochaine.

Notre Vice-Président Oscar Linotte prit alors la parole au nom du Conseil d'Administration de la Fraternelle pour remercier tous ceux qui avaient fait l'amitié d'être présents ce jour et pour remplir un devoir amical et fraternel. Il rappela que l'U.F.A.C. a institué une Médaille du Mérite pour honorer ceux qui ont une longue activité, faite de camaraderie et de dévouement au sein de l'une ou l'autre des fraternelles. Cette Médaille du Mérite constitue dès lors en soi, continua notre ami Oscar, une valeur autre que symbolique. Elle signifie dans le cas présent « Honneur et Reconnaissance aux anciens démineurs ».

C'est pourquoi il demanda au Docteur Prignon de bien vouloir remettre à nos camarades Marcel Péharpré et Richard Joris la médaille de bronze du mérite de l'U.F.A.C. Notre Président, après avoir épinglé les médailles à nos deux amis, les félicita et remercia spécialement Richard Joris d'être venu de loin (Lamorteau - Gaume) accompagné d'un ami pour assister à notre fête de retrouvailles.

Notre Vice-Président National rappela encore le plaisir de la D.A.S. qui a apprécié à sa juste valeur l'initiative prise lors de la réunion amicale de notre Section du 24 mai 1979 de participer de manière spontanée à la dépense qu'entraîne la pose de nouvelles plaques de bronze sur notre Monument National de Stavelot. Dans le but de concrétiser sa recon-

naissance, la D.A.S. l'a prié de remettre au Président, le Docteur Prignon, un souvenir vraiment démineur et j'espère, termina Oscar Linotte, que le Président réservera à ce souvenir la place qu'il mérite.

Après ces allocutions, les participants purent enfin se livrer aux joies du repas et firent largement honneur au Spaghetti Bolognaise, dont la sauce bien assaisonnée fit que les réserves de vin rouge furent largement entamées.

L'ambiance fut on ne peut plus agréable au cours de cette fête qui a permis une nouvelle fois aux démineurs de se retrouver dans une atmosphère de camaraderie et de bonne humeur et au cours de laquelle le camarade Martin Marchal demanda lui aussi la parole pour exprimer son grand regret de ne pas voir dans l'assistance plus de figures nouvelles, tous les démineurs ayant effectué le même travail en courant les mêmes dangers au cours de leur présence, si courte soit-elle, dans les unités de déminage. Avis donc à tous nos membres.

La réunion s'est terminée vaillamment que vaillamment pour certains vers les 19 heures et s'est prolongée ailleurs jusqu'aux petites heures pour quelques-uns.

A l'année prochaine plus nombreux encore !

HOUTHULST SEPTEMBRE 1980

Nos amis de la D.A.S. ont démontré une fois de plus leur compétence dans l'organisation d'une fête.

En effet, après HEVERLEE 1978, OOSTENDE 1979 ce fut le tour de HOUTHULST d'accueillir et de loger ses invités dans le joli cadre de la salle « Bloemenhof ». Cette fête, organisée le 20 septembre dernier, avait pour but d'alimenter la caisse d'entraide aux profits des veuves et orphelins des démineurs décédés.

Une nombreuse assistance, amenée par deux autocars au départ d'HEVERLEE, et faisant escale à BRUXELLES et GAND, en vous offrant le parcours gratuit, renforcé par les effectifs de WEST-ROZEBEKE et d'OSTENDE et des sympathisants des FLANDRES ont voulu prêter leur concours à cette soirée.

Une table abondamment garnie, une piste de danse constamment remplie, et ensuite le résultat d'une tombola monstre ont laissé aux participants le souvenir d'une soirée inoubliable.

Nos sincères félicitations au comité de fêtes de la D.A.S.

H. EECKHOUT

Un peu de Technique

au passé, au présent et à l'avenir.

Le souvenir de nos actions passées est un geste noble parce qu'il est dirigé vers nos camarades morts en déminant. Connaître le danger que courent encore quotidiennement nos camarades restés en service et savoir l'apprécier à sa juste importance est un souci tout autant généreux. S'intéresser à l'avenir, pour nous les anciens, peut à première vue, paraître un peu puéril. Nous savons bien que plus jamais il ne sera fait appel à nous pour aller dans un champ de mines. Oui mais ce sont, peut être nos petits fils, ou ceux d'un ami ou encore d'un voisin qui viendront nous dire : « Tu sais grand-père, aujourd'hui c'est autre chose, à côté de nos mines les tiennes, celles de 40-45, sont des jouets d'enfant. » C'est vrai car lorsque l'on compare la mine H de l'Armée Belge de 1940 et la mine MAH qui sera bientôt

mise en service, il y a effectivement un monde de différence.

C'est pourquoi, avec l'aimable autorisation de la revue « Génie Belge », nous publions ci-dessous un article du Major CHODOIRE, article intitulé « LES MINES A ACTION HORIZONTALE ». La description de cet engin étant tellement bien faite qu'elle se passe de tout commentaire. Pour qui sait lire entre les lignes, il est clair que ces mines donneraient du fil à retordre à ceux qui voudraient les « Enlever ».

C'est pourquoi je dirai, ainsi que je le disais il y a vingt-cinq ans — UN DEMINEUR RESTE TOUJOURS SUR LA BRECHE.

R.P.

LES MINES A ACTION HORIZONTALE

Les mines à action horizontale

Introduction

L'Etat-Major de la Force Terrestre a programmé en 1981-1982, l'acquisition d'une certaine quantité de mines à action horizontale.

Le but de cet article est de permettre au lecteur de se familiariser avec les caractéristiques principales de cette arme moderne.

Description de principe

Les mines à action horizontale sont des armes antichar automatiques, camouflées généralement en-dehors des passages présumés des véhicules ennemis et dirigés perpendiculairement à l'axe qu'ils doivent emprunter.

Son déclenchement s'opère automatiquement par le passage du véhicule ennemi lui-même en général par action sur un conducteur électrique (des capteurs à infra-rouge passif sont à l'étude).

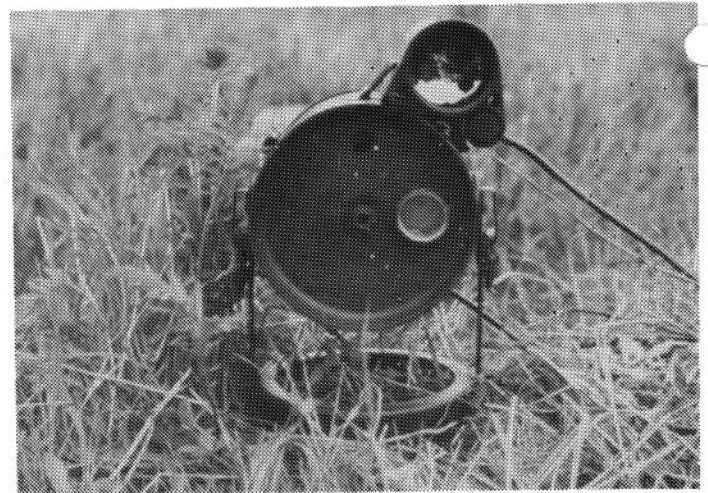
La direction d'action de la mine est donc prédéterminée, et le véhicule franchissant cette ligne sera touché avec certitude.

Une discrimination entre véhicules à roues et véhicules à chenilles peut être obtenue grâce à une astuce dans la pose du fil-piège.

Cas d'emploi

Les mines à action horizontale trouvent un large champ d'emploi dans la bataille défensive et spécialement en combat retardateur en zone boisée, montagneuse, pour la protection des flancs et (dans une certaine mesure) pour l'interdiction des débouchés de cours d'eau — elles représentent une arme de grande efficacité dans toutes les opérations à rythme élevé et dans le cadre de l'aéro-mobilité.

ACTION



MAH avec capteur IR

Elles requièrent un emplacement latéral camouflé (hautes herbes, buissons, rochers, murs etc...). La longueur utile du fil-piège, et donc la largeur de la route interdite par une mine à action horizontale, est de 11 ou 70 mètres selon le type. Ces armes peuvent être mises en oeuvre soit isolément, soit groupées à quelques dizaines ou centaines de mètres l'une de l'autre.

Caractéristiques principales du MAH (FR)

Poids	25 kg (par emballage de deux mines) 12 kg par mine
Diamètre	189 mm
Longueur	232 mm
Explosif	6,5 Kg Hexolite
Vitesse initiale	2000 m/s
Mise à feu	par rupture de fil (1)
Discrimination	OUI
Chars - Véh à roues	
Performance (blindage)	70 mm (à 80m, incidence 30°)
Longueur d'action du piège	70 mètres
Batteries	4 + 1 ea BA30

(1) MAH avec capteur IR